

# INITIATIVE. Le PNR pourrait bientôt adopter une nouvelle monnaie

Une monnaie locale dans les villes du Parc naturel de la vallée de Chevreuse ? L'idée fait son chemin et pourrait se concrétiser d'ici quelques mois. Les habitants sont sollicités pour faire des suggestions au travers de réunions publiques qui se poursuivront jusqu'en 2016.

L'ÉCONOMIE innovante est à l'ordre du jour au sein du Parc naturel régional (PNR) de la vallée de Chevreuse. Ses dirigeants réfléchissent en effet à l'opportunité de créer une monnaie locale complémentaire. En cette phase d'études, le PNR s'attache l'expertise de villes ayant déjà lancé l'expérience et écoute les avis des habitants avant de se lancer dans l'aventure. Une troisième réunion publique avait ainsi lieu lundi 16 novembre dernier, à Châteaufort, au Moulin d'Ors.

**1 à 3% d'échanges supplémentaires**  
«Il ne s'agit pas de remplacer l'euro, mais de favoriser les échanges commerciaux locaux, les filières courtes, grâce à un argent qui a vocation à circuler vite», annonce Franck Poulon, président de la commission tourisme du parc. Celui-ci a ensuite cédé la parole à l'invité très attendu de la soirée, Jacques Stern, directeur du Crédit municipal nantais.

La ville de Loire-Atlantique et sa communauté d'agglomération de 600 000 âmes, disposent, depuis mai dernier, de la "Sonnante", monnaie locale portée par le Crédit municipal et une association loi 1901 regroupant des acteurs économiques et syndicaux. Ils sont donc scrutés à la loupe par les candidats à la monnaie locale de l'Hexagone. Nantes n'est pas la première. La France a vu se créer une quarantaine de ces systèmes de paiement complémentaires et la Suisse est un pays bien pourvu puisque 20 000 de ses PME ont recours à cette monnaie pour une partie de leurs transactions et ce, depuis les années 30. «Nous avons un immeuble construit par Le Corbusier, à Nantes, dans lequel une monnaie interne a déjà cours», se félicite Jacques Stern. Surfant sur cet engouement, la Sonnante affiche 400 particuliers



Jacques Stern (à g.) et Franck Poulon ont présenté les avantages d'une monnaie locale au public.

adhérents et 120 entreprises. Le public yvelinois réuni à Châteaufort a écouté avec intérêt Jacques Stern détailler les

avantages du système, à commencer par le coup de fouet donné à l'économie locale. «1 à 3% d'échanges supplémen-

taire sont susceptibles de dynamiser un territoire avec des embauches de salariés. C'est une monnaie bien adaptée au commerce indépendant, qui conduit les professionnels, commerçants de bouche notamment, à diriger leurs approvisionnements vers les fournisseurs locaux. La moitié du chiffre d'affaires est issue des métiers de bouche», assure Jacques Stern, qui table sur un équilibre financier d'ici à trois ans. Le Crédit municipal a investi deux millions d'euros dans l'expérience et emploie cinq salariés pour faire vivre la Sonnante.

Emmanuel Fèvre

**PRATIQUE**

Prochain rendez-vous le 16 décembre, au Moulins d'Ors (Route de Gif-sur-Yvette), à 20 heures. Entrée libre.

**La Sonnante, c'est quoi ?**

A Nantes, la Sonnante est dématérialisée et s'utilise via une carte de crédit. Les adhérents s'inscrivent sur un site Internet, utilisé aussi pour recharger leur compte. Celui des particuliers est approvisionné en euros par le porteur. Les entreprises, elles, ne déboursent rien. Le système est basé sur un montant maximum de dépenses qui doit être compensé par la même somme en crédit grâce aux règlements des clients. La carte est gratuite pour les particuliers, payante pour les professionnels : 18 euros mensuels pour les TPE, 100 euros mensuels pour les PME. Payer une baguette, un déjeuner au restaurant, une entreprise réalisant des travaux, donner une prime ou un salaire est possible avec la Sonnante.

C'EST TELLEMENT SIMPLE DE PASSER À

## L'HYBRIDE TOYOTA

TOUJOURS MIEUX TOUJOURS PLUS LOIN

**Yaris Hybride France**

À partir de **199 €**/mois<sup>1</sup>  
LOA\* 37 mois. 1<sup>er</sup> loyer de 1990€ (Bonus Écologique\*\*\* déduit), suivi de 36 loyers de 199 €. Montant total dû en cas d'acquisition : 19 624 €.

**Nouvelle Auris Hybride**

À partir de **239 €**/mois<sup>2</sup>  
LOA\* 37 mois. 1<sup>er</sup> loyer de 3990 € (Bonus Écologique\*\*\* déduit), suivi de 36 loyers de 239 €. Montant total dû en cas d'acquisition : 26 068 €.

**HYBRIDE TOYOTA** +

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Consommations mixtes (l/100 km) et émissions de CO<sub>2</sub> (g/km) : YARIS HYBRIDE FRANCE : 3,3 et 75 (A) ; DUNDEA HYBRIDE FRANCE : 3,5 et 79 (A) ; AURIS HYBRIDE FRANCE : 3,5 et 75 (A).

**STA 78 LA VERRIÈRE / COIGNIÈRES / 6, RN 10 - Tél. : 01 30 51 87 04**  
**PLAISIR / Z.I. des Ebisaires - 5, rue des Frères Lumière - Tél. : 01 30 55 15 15**  
**RAMBOUILLET / 2, rue de l'Étang de la Tour - Tél. : 01 30 41 05 06**

www.yvelines.fr

## Le Conseil départemental vous invite à prendre part à une large consultation sur la ruralité dans les Yvelines

Qu'est-ce que vivre en territoire rural aujourd'hui ?  
 Quelles sont les attentes spécifiques des communes et des habitants ?  
 Quelles solutions adaptées proposer ?

### ASSISES DE LA RURALITÉ

Construisons ensemble notre avenir

**5 réunions publiques :**

- ▶ Rambouillet - Hippodrome  
Vendredi 6 novembre à 20 h
- ▶ Lévis-Saint-Nom  
Centre polyvalent d'Yvette  
Jeudi 12 novembre à 20 h
- ▶ Houdan - Salle des fêtes  
Vendredi 20 novembre à 20 h
- ▶ Jouars-Pontchartrain - Foyer rural  
Jeudi 26 novembre à 20 h
- ▶ Bonnières-sur-Seine  
Centre Louis Juvet  
Jeudi 3 décembre à 20 h

Plus d'informations sur :  
[yvelines.fr/assises-ruralite/](http://yvelines.fr/assises-ruralite/)

f Yvelines.78

@Les\_Yvelines